

Projet diocésain de l'Enseignement
Catholique de l'Orne



Enseignement
Catholique
de l'Orne



*Pour une Ecole du savoir et de
l'émerveillement*



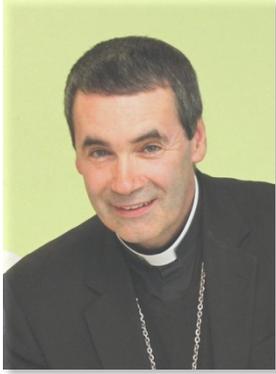
Octobre 2016



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



DIOCÈSE
de
SÉEZ



Une école en tenue de service

A travers les siècles, l'Eglise a reconnu dans l'éducation des enfants et des jeunes une mission à privilégier. Cette mission concerne en priorité les parents mais dans ce domaine, l'école est leur première collaboratrice. Les congrégations religieuses qui se sont consacrées à l'éducation constituent une belle page de l'histoire de l'Église, une histoire qui continue de s'écrire aujourd'hui.

C'est avec joie et ferveur que ce nouveau projet diocésain veut s'inscrire dans cette belle histoire. Il est articulé en 6 axes qui prennent en compte tous les domaines concernés par l'éducation.

Ce document est le fruit d'un travail qui a mobilisé la direction diocésaine de l'enseignement catholique, des chefs d'établissement, des professeurs, des parents ou encore d'autres acteurs du monde scolaire. Qu'ils soient remerciés pour ce beau travail.

En lisant ce document, ayons toujours en tête la notion de service. Que nos écoles soient au service des jeunes et de leurs familles, qu'elles soient au service de notre société, qu'elles soient au service des plus petits. Voilà qui nous donne de communier à Celui qui est venu *non pour être servi mais pour servir*.

Bonne route à tous.

**+ Jacques HABERT,
Evêque de Séez**

Introduction



En fidélité à l'Évangile, et garant du libre choix des familles¹, l'Enseignement Catholique porte en lui la liberté, une liberté qui induit un sens de la responsabilité : vis-à-vis des familles, des enfants et des jeunes. Il mesure aussi sa responsabilité à l'égard de la Nation, par le contrat qui associe les établissements privés au service public d'éducation.

Chaque homme porte en germe la liberté, et l'École catholique doit être un terreau dans lequel toute graine devient arbre. Cette terre est à la fois humanité et héritage culturel que garantit une transmission de savoirs, de vertus et de valeurs, parmi lesquelles le sens de l'effort et du travail.

Née de la volonté de l'Église et de l'intuition de grands fondateurs, l'École Catholique est un lieu de transmission, d'expression et de création qui demeure toujours à inventer. Parce qu'elle est aussi un espace de spiritualité et de culture, elle forme des semeurs d'espérance, condition à laquelle la jeunesse peut devenir le « sel de la terre », "la fenêtre à travers laquelle l'avenir entre dans le monde"².

S'élever par la relation... Dans le mystère de la médiation, tout enfant s'édifie, grâce à l'autre, jusqu'à l'âge adulte. Dans ce sens, l'école se veut lieu de relations, de rencontres, dans la curiosité des différences, celles qui rapprochent. Chacun, adulte ou enfant, est invité à sortir de l'individualisme et de l'indifférence.

Attentive à la fragilité ... qu'elle soit matérielle, physique, psychologique, sociale ou spirituelle, l'École catholique s'engage aux côtés des personnes les plus vulnérables, enfants, jeunes ou adultes, pour les aider, les accompagner et veiller à ce qu'elles trouvent toute leur place dans l'École et la société, dans une volonté d'inclusion.

Ancrée dans le Monde... L'École catholique doit être lieu d'enchantement, d'émerveillement : dans le monde, pour le monde. Ainsi elle se veut à la fois ouverte et exigeante. Chaque école catholique de l'Orne est ancrée dans les réalités sociales, économiques, culturelles de son territoire. A l'appel du pape François dans son encyclique Laudato Si'³, elle porte le souci de préservation de l'environnement, du développement durable et de l'engagement solidaire.

Dans les pas de ses fondateurs et pionniers, l'École catholique habite ses espaces de liberté et mobilise la créativité de ses acteurs. La formation de la liberté des élèves doit s'inspirer de la liberté de l'Institution elle-même. C'est ainsi que la passionnante exploration éducative emmène les équipes au large sur les archipels du savoir, du temps, du questionnement de la vie, du vivre-ensemble et de la lutte contre les inégalités.

¹ Loi Debré, 31/12/1959, Article 1 L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyance, y ont accès.

² Pape François, discours à la cérémonie d'accueil des Journées Mondiales de la Jeunesse 22/7/2013

³ Encyclique « Loué sois tu » Pape François, 24 mai 2015

AXE 1 – L'ECOLE CATHOLIQUE, DANS LA JOIE DE L'EVANGILE

« Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. »

Evangile de Jean 10,10



La mission éducative se fonde sur la pédagogie du Christ. Elle déploie solidairement une attention: « Que veux-tu que je fasse pour toi ? », un appel toujours personnel : « Viens... », une confiance en chacun : « Va... », une promesse d'accompagnement : « Je serai avec vous... »⁴.

Dans le respect absolu des consciences et de la liberté de chacun, la dimension religieuse de la culture est présentée à l'occasion de la prise en compte du fait religieux dans les disciplines et de la culture religieuse.

La proposition de la foi se fait à l'occasion de la première annonce et de la catéchèse.

Ainsi cette proposition va de la culture à la foi, en passant par l'enseignement du fait religieux, la formation à la culture chrétienne, la première annonce, la catéchèse, les célébrations.

Par conséquent, si la distinction culture/foi est indispensable, ce qui fait l'originalité de l'Enseignement catholique, c'est le fait d'offrir, dans un seul et même lieu, une formation intégrale de la personne. Selon la formule classique, il est nécessaire de distinguer sans séparer et d'unir sans confondre.

Parce que nous voulons...

Que la communauté des croyants au sein des établissements soit le signe de Vie attendu des témoins du Christ,

Que l'Ecole soit un lieu de questionnement, sur la vie, la mort, la foi, le rapport au corps, le rapport aux autres et au monde,

Que la joie de l'Évangile soit perceptible et authentique,

Que l'annonce de l'Évangile fasse écho aux attentes et aux besoins de tous,

Que la fraternité soit réelle et visible - "Voyez comme ils s'aiment"⁵...

...Nous mettrons en œuvre...

- le conseil pastoral, dirigé et animé par le chef d'établissement, entouré des bénévoles, animateurs en Pastorale Scolaire, enseignants, parents, jeunes,

⁴ Marc 10,51 ; Luc 18,22 ; Jean 20,17 ; Matthieu 28,20

⁵ Tertullien, au sujet des 1ers chrétiens

- la présence d'un prêtre référent, en lien avec l'établissement, tant pour les temps forts liturgiques, ouverts aux familles, que pour l'accompagnement de la proposition de la Foi, la catéchèse, et les propositions sacramentelles, en lien avec la paroisse,
- le développement de propositions pastorales nouvelles, où "l'initiation" ait une place claire, les temps de parole soient ménagés (dîners-débats, partage de parole, théo-café, points Ecoute...)
- l'écriture d'un projet pastoral ouvert à tous, et respectueux des consciences, afin qu'une vie pastorale existe et englobe toutes les dimensions de l'établissement,
- une proposition de culture religieuse pour tous, pour combattre l'ignorance et les préjugés, pour favoriser le vivre-ensemble et promouvoir la coexistence constructive dans la Paix, porte d'entrée dans la "civilisation de l'Amour⁶",
- des actions caritatives et solidaires, pour que soit encouragée la cohérence entre le « faire » et le « dire ». (Bol de riz, cross solidaires...)
- l'existence de groupes permettant aux chrétiens de grandir dans la Foi pour qu'ensuite, à leur tour, ceux-ci puissent être témoins auprès des plus jeunes.

⁶ Pape Paul VI - Il utilise cette expression pour la première fois le 25 décembre 1975, dans l'homélie de clôture de l'Année sainte.
PROJET DIOCESAIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'ORNE PROMULGUE LE 8 OCTOBRE 2016

AXE 2 – L'ECOLE CATHOLIQUE, LIEU DE RENCONTRE ET DE DIALOGUE

« Si nous avons évité le choc des cultures, nous devons éviter le choc des ignorances »,
Cardinal Jean-Louis Tauran (doctorat « honoris causa » de l'Institut Catholique de Paris, septembre 2011) ;



Au cœur même de sa vocation qui l'ouvre à l'universel, l'Ecole catholique est attachée à l'accueil de tous, à la mixité sociale et culturelle. Si elle est un lieu « sacré » de formation et d'éducation, elle n'en est pas pour autant un îlot isolé du monde.

La communauté éducative est une mosaïque illustrant la rencontre fraternelle et le dialogue respectueux, ingrédients vitaux dans une évolution du système éducatif faite de ruptures et de seuils.

A l'image de la société, dans toute sa diversité, et pour le rôle qu'elle y joue, l'Ecole catholique doit promouvoir la rencontre interreligieuse et interculturelle.

Elle entend s'inscrire dans une approche de la différence qui ne renonce pas à la promotion d'horizons communs à tous les hommes.

Pour relever ce défi, l'Enseignement catholique souhaite intégrer et développer dans son projet éducatif toutes les harmoniques du dialogue interculturel et interreligieux, -mais aussi du dialogue entre les générations et entre les différents acteurs du monde scolaire- de façon à œuvrer pour une coexistence constructive entre les personnes, non pas malgré les différences, mais bien grâce à elles.

Partenaires plutôt qu'usagers, les parents participent au projet éducatif dans le respect des rôles et des compétences de chacun. A ce titre, l'Ecole organise leur coopération et leur participation au sein de l'établissement. Elle assure les conditions de représentation de l'Apel⁷, d'information sur la vie de l'établissement et, plus particulièrement, les conditions du suivi pédagogique des enfants/jeunes.

Nos établissements cultivent la confiance et la reconnaissance : connaissance de soi, reconnaissance de l'autre, en dépassant les aprioris, en donnant le temps d'être, de vivre avec l'autre naturellement, d'échanger des idées, de partager des instants dans la simplicité.

Aussi les technologies de communication doivent-elles être « domestiquées » par une formation à un usage raisonné, en particulier des réseaux sociaux.

Parce que nous voulons...

Que soit garanti l'accueil de tous, au nom même de l'identité catholique des établissements,

Que les parents qui inscrivent leurs enfants dans les établissements manifestent une adhésion sincère au projet,

Que la reconnaissance des différences soit un levier de lutte contre l'indifférence,

⁷ Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Que l'Ecole permette une éducation à l'altérité, tout en favorisant l'expression d'une identité « *Nous sommes tous différents, c'est en cela que nous sommes semblables* »,

Que soient cultivés l'excellence et le dépassement de soi,

...Nous mettrons en œuvre...

- le conseil d'établissement, instance institutionnelle de dialogue de la communauté éducative⁸, conformément au statut de l'Enseignement Catholique, voté par les évêques en juin 2013, le conseil d'établissement n'est pas une instance de décision mais constitue un espace de parole, d'échange, d'explication. Ainsi il peut « fluidifier » ou « harmoniser » la communication, être un lieu où s'expriment les initiatives, les propositions.
- une formation morale qui vise le savoir-vivre, la convivialité, une éthique, simplement définie par la recherche d'une vie bonne dans une cité juste. Ainsi s'articulent la transmission d'une vision large du bonheur qui répond à l'aspiration humaine à construire la paix et la fraternité sans exclusive, et la formation des jeunes au sens de la loi en leur donnant des repères indispensables au vivre ensemble,
- une prise en compte des questions interculturelles et interreligieuses, dans la perspective du dialogue et de la rencontre,
- des lieux et temps d'écoute et de dialogue pour les élèves : conseil de vie scolaire, conseil des délégués...,
- une juste place des parents dans les instances de l'établissement : conseils de classes, organisme de gestion⁹, célébrations, événements festifs...,
- des contrats/conventions de scolarisation entre les familles et les établissements,
- la signature de la Charte Educative de Confiance¹⁰ entre les familles et les établissements,
- une approche responsable des tarifs de façon à ce que toutes familles de tous milieux aient accès aux établissements catholiques,
- une instance diocésaine de médiation pour les questions de vie scolaire, d'orientation et d'application des contrats de scolarisation, de relations parents/école.
- une reconnaissance du rôle des bénévoles par leur association à la vie de l'établissement.

⁸ Statut de l'Enseignement Catholique, juin 2013 **Art. 120** « Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement. Il est présidé par le chef d'établissement ; la tutelle y est présente de droit ; il est composé de représentants de tous les membres de la communauté éducative. »

⁹ Le président de l'Association des Parents d'Elèves (Apel) est membre de droit de l'organisme de gestion.

¹⁰ Charte éducative de confiance : élaborée par l'Apel Nationale

AXE 3 – L'ECOLE CATHOLIQUE, LIEU D'ACCUEIL DES FRAGILITES

« Allez aux périphéries, cherchez les pauvres : ils ont l'expérience de la survie, de la faim, de l'injustice. C'est une humanité blessée.

Et je pense que notre salut vient d'un homme blessé sur la Croix »

Pape François



La Fraternité oblige et engage.

La pensée sociale de l'Eglise souligne l'option préférentielle pour les plus pauvres. Loin des seules considérations matérielles ou financières, les frères les plus pauvres sont ceux que touchent la maladie, le handicap, la solitude.

Leur fragilité n'est pas faiblesse mais promesse du regard bienveillant et fraternel de chacun. Elle est l'expression de la justice et de la charité au sein des relations personnelles et sociales.

Avec humilité, l'Ecole catholique réalise sa promesse par un accueil digne et authentique des enfants et jeunes porteurs de handicaps. A cet égard, elle prône l'inclusion réelle, dans une logique de concertation et de partenariat de façon à garantir un accès égal à l'éducation et une reconnaissance des formes multiples d'intelligence.

La fragilité revêt bien des formes : elle peut être sociale, psychologique, physique, intellectuelle, spirituelle, familiale, financière.

Propriétaires, gestionnaires, chefs d'établissement, salariés, enseignants, parents, jeunes : les différents partenaires, dans le rôle qui est le leur, contribuent à rendre nos écoles ouvertes à tous par la solidarité financière, l'accessibilité de nos bâtiments, la bienveillance de l'accueil, l'écoute attentive...

La solidarité se manifeste également entre les établissements.

Ainsi l'Enseignement catholique de l'Orne s'inscrit pleinement dans les actions favorisant la réussite de tous. Il peut s'agir de dispositifs spécifiques ou déployés au cœur des établissements.

Parce que nous voulons...

Que l'éducation soit accessible à chacun, quels que soient ses moyens, ses fragilités,

Que la différence soit perçue comme une richesse,

Que les conditions d'accueil soient adaptées,

Que l'inclusion soit réalisée quand et où cela est possible,

Que soient valorisées toutes les formes d'intelligence,

Que soit assurée aux enfants et aux jeunes une égalité des chances et un cheminement adapté à leurs potentialités...

...Nous mettrons en œuvre...

- une attention aux difficultés financières et matérielles que rencontrent des familles, les salariés en situation de précarité,
- un déploiement vigilant de l'aide humaine aux enfants bénéficiant d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- le développement d'unités localisées d'inclusion scolaire,
- un lien étroit et concret entre les structures spécialisées et les classes « ordinaires » (déploiement de l'IME, mutualisations...),
- une continuité de prise en charge de l'école au lycée,
- une attention singulière aux structures spécialisées existantes : les Instituts Médico-éducatifs Pigeon et du Perche, l'école en milieu hospitalier (Ecole au sein du centre de médecine physique et de réadaptation CMPR de Flers),
- le maillage d'un réseau d'enseignants spécialisés venant en aide aux enfants présentant des troubles de l'apprentissage (maîtres ASH)
- une adaptation aux élèves à besoins éducatifs particuliers, de la grande difficulté à la précocité, par la formation des enseignants et des partenariats (Universités catholiques, Instituts de formation, Centre de Ressources Autisme du CHU de Caen, praticiens...)

AXE 4 – L'ECOLE CATHOLIQUE, ECOLE DE LA RELATION ET DE LA VIE

« Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

Antoine de Saint Exupéry – Terre des hommes



Chacun convient de la complexité des relations dans une société dont les repères ou les références sont souvent brouillés par les médias, les réseaux. Sans toutefois la rendre étrangère à l'air de son temps, sortir la jeunesse du « bruit du monde » peut favoriser un retour à l'intériorité et à la spiritualité. Cette « relation à/en soi » est fondamentale pour cultiver des valeurs, des vertus. Elle suppose que soient ménagés des temps de « pause », de « distanciation », sans détachement. La pédagogie doit restaurer les temps d'appropriation, d'assimilation. Il en va des relations comme de l'apprentissage : le temps doit être préféré au rythme, le durable au fugace.

L'action féconde doit se substituer à un activisme parfois stérile, souvent angoissant.

Nous pensons que le regard bienveillant sur l'autre est un remède essentiel à l'indifférence égoïste qui dessèche les relations sociales.

Aussi les acteurs de la communauté sont-ils avant tout des partenaires, c'est à dire des personnes qui partagent une visée commune, et œuvrent à sa réalisation, au service des enfants et des jeunes.

Notons que souvent la qualité de tel établissement est désignée par son climat familial, sa convivialité. Le vivre-ensemble suppose un cadre accepté, des règles respectées. C'est pourquoi l'Ecole doit veiller à ce que chacun soit accueilli dans une égale dignité. A cet égard, la formation morale est indispensable au développement du sens de la liberté, de la mesure et du respect.

La liberté ne peut s'exercer sans un sens éclairé de la responsabilité dans un cadre disciplinaire juste et exigeant.

Les Parents sont partenaires de l'Ecole, qui leur accorde une bienveillante attention en garantissant le dialogue, la rencontre et le conseil. Ils s'engagent à respecter le projet éducatif de l'établissement, la convention de scolarisation. Parents et enseignants s'engagent à un respect mutuel, à un dialogue authentique quant au suivi des enfants ou des jeunes dont ils assument la co-éducation.

Parce que nous voulons...

Que chacun devienne artisan du dialogue et rayonne dans sa relation aux autres,

Que l'éducation intègre les dimensions interpersonnelles,

Que les liens parents / école soient authentiques, inscrits dans une confiance mutuelle,

Que la dimension pédagogique favorise la relation entre enseignants dans les enseignements pluridisciplinaires, les concertations, les équipes éducatives...,
et entre élèves par une approche coopérative

...Nous mettrons en œuvre...

- une formation à la gestion non-violente des conflits, de la colère...
- une éducation à la relation : éducation à la vie dans les écoles, continuée par une éducation relationnelle, affective et sexuelle en cycle 4 et en lycée. Elle s'appuiera tout spécialement dans ce domaine sur le trésor de la révélation chrétienne.
- des temps de rencontre au sein de l'établissement dans le cadre d'une charte de confiance éducative¹¹,
- une éducation à une maîtrise mesurée des technologies (téléphones portables, ordinateurs, tablettes...) et des réseaux sociaux auprès des jeunes ainsi qu'une information parentale aux dérives possibles,
- une pédagogie positive, collaborative, interactive, pluridisciplinaire qui accorde une place à la médiation dans les apprentissages,
- une relation éducative bienveillante qui développe l'estime de soi, la confiance en l'autre,
- l'écriture d'un règlement intérieur qui encadre la vie en communauté, qui exprime clairement les droits et devoirs de chacun,
- une gradation des sanctions, proportionnées et personnalisées, clairement inscrites dans le règlement intérieur (existence de commissions et/ou conseils de discipline),

¹¹ Statut de l'Enseignement Catholique, juin 2013 **art. 48** Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « *entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles* » et s'engagent dans la vie de l'établissement.

AXE 5 – L'ECOLE CATHOLIQUE, DANS LE MONDE ET POUR LE MONDE

« J'aime l'école parce qu'elle nous éduque au vrai, au bien et au beau. Les trois vont ensemble. L'éducation ne peut pas être neutre. Ou elle est positive, ou elle est négative ; ou elle enrichit, ou elle appauvrit ; ou elle fait grandir la personne, ou elle l'affaiblit. »

Pape François 10 mai 2014



L'Enseignement catholique du diocèse de Séez est ancré dans son territoire dans toutes ses dimensions : religieuse, culturelle, sociale, économique. Conscient de l'importance de son enracinement, il contribue à la vie locale par :

- son identité catholique, ouverte et attentive à tous, et sa vocation à accomplir l'œuvre éducative de l'Eglise,
- sa participation au service public d'éducation, dans la liberté que lui accorde la reconnaissance de son caractère propre,
- le lien privilégié et réaliste qu'il veut nouer avec les élus, tant dans le cadre de son financement que dans le rôle qu'il joue dans la vie locale,
- son insertion dans le tissu économique auquel il prend part par sa nature associative, par les richesses humaines qu'il comporte, par la gestion de deniers publics et privés,
- sa contribution à l'animation territoriale, à l'échelon local ou départemental,
- son organisation en réseaux de proximité,
- sa volonté de promouvoir la mixité sociale et scolaire

L'Ecole catholique doit cultiver son identité par les signes qui la rendent visibles, en particulier par le patrimoine religieux qu'elle recèle, les croix qui marquent son identité chrétienne, ses références et ses racines. Mais l'Ecole est vraiment catholique par son projet au service de chaque Homme, de tous les Hommes. Aussi embrasse-t-elle les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Une liberté responsable, une égalité respectueuse des différences, une fraternité authentique.

Parce que nous voulons...

Que l'Ecole développe une culture de l'engagement et de la fraternité,

Que l'Ecole contribue à une meilleure vitalité de son territoire,

Que l'Ecole s'inscrive dans le développement durable et la pérennité de son environnement naturel,

Que le réseau des établissements s'adapte aux évolutions économiques et démographiques de l'Orne et de la Normandie, et aux réalités locales,

...Nous mettrons en œuvre...

- une formation morale qui articule les enseignements disciplinaires et les pratiques éducatives : toutes les disciplines participent à la formation de la raison et du jugement, indispensables à l'exercice de la conscience morale.

- une formation aux principes de l'éthique, basée sur la doctrine sociale de l'Eglise, héritée du XIX^{ème} siècle : dignité inaliénable de la personne humaine, recherche du bien commun qui s'appuie sur la liberté, la vérité, la solidarité et la justice.
- une coopération et des initiatives dans les actions de développement (Agrilocal, achats en proximité ou circuits courts, préférence locale...),
- l'éducation au développement durable,
- des initiatives qui traduiront notre force de proposition en termes d'actions caritatives, civiques, mémorielles...
- une ouverture au monde économique pour ne pas « exculturer » l'école de son environnement immédiat,
- une adaptation de l'offre de formation aux besoins immédiats et à venir de l'Orne et de la Région Normandie,
- un lien intergénérationnel : le service mutuel de la jeunesse et de l'expérience.

AXE 6 – L'ECOLE CATHOLIQUE, LIEU DE LIBERTE ET DE CREATION

« Réenchanter l'École, c'est fédérer les énergies, proposer des horizons mobilisateurs et renforcer le goût du projet commun »

Pascal Balmand, Secrétaire Général de l'Enseignement catholique



En encourageant l'initiative et la créativité, l'Enseignement catholique manifeste sa volonté de former des jeunes à l'autonomie, à la responsabilité et à l'engagement. C'est à l'École qu'il revient, en priorité, de former les intelligences pour créer les conditions d'une vraie liberté.

Dans un « flux » continu de réformes, l'Ecole catholique doit rester fidèle à sa vocation et questionner les savoirs et les méthodes, valoriser les projets innovants.

Les programmes officiels et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture fixent les attendus en termes d'apprentissages, d'acquisition au fil de la scolarité. Ainsi, l'Enseignement catholique veille au respect des réformes et des textes. Au demeurant, il doit exercer la liberté de mise en œuvre que lui accorde la loi. L'Enseignement catholique promeut l'espérance en engageant des projets innovants ou en participant aux propositions pouvant changer le regard des enfants sur le monde actuel et futur. L'Ecole doit insuffler l'espérance dans l'avenir.

L'Ecole vit la tension entre la sacralisation de chaque matière et un enseignement « curriculaire » qui favorise les apprentissages transversaux à toutes les disciplines. L'une n'exclut pas l'autre. Chaque enseignement couvre un champ d'expertise, de connaissances qui peut dialoguer avec les savoirs d'une autre discipline. De cette façon, l'apprentissage permet d'élaborer un sens commun. Toutes les formes d'intelligence peuvent ainsi s'exprimer/ se révéler.

De même, l'évaluation doit permettre à l'enfant / au jeune de « grandir ». La reconnaissance des réussites et des erreurs implique la vérité et l'encouragement, dans une approche positive.

Enfin, l'Ecole favorise la prise d'initiative et l'exercice de la responsabilité par tous les adultes pour faire vivre une dynamique éducative partagée.

Parce que nous voulons...

Que l'Ecole Catholique considère l'enfant dans toutes ses dimensions : corporelles, spirituelles et intellectuelles, car c'est tout l'homme que nous voulons rejoindre par le développement intégral de la personne,

Que l'Ecole permette à chacun de disposer de la liberté individuelle et d'une réelle autonomie en donnant des repères,

Que les chefs d'établissement exercent leur liberté pédagogique avec responsabilité et discernement, et qu'ils suscitent l'initiative dans les équipes,

Que les enseignants soient aussi des chercheurs, formés et respectés,

Que la formation aux usages des technologies dans l'éducation s'inscrive dans une éthique partagée,

Que les jeunes et les parents soient associés à la vie et l'animation de leur établissement.

...Nous mettrons en œuvre...

- une formation morale qui articule les enseignements disciplinaires et les valeurs et vertus promues en Enseignement catholique,
- une participation active de l'Ugsl, fédération sportive, « compagnon éducatif » de l'Enseignement catholique,
- une éducation à l'universel, au développement et à l'engagement solidaire,
- des conseils pédagogiques, lieux d'expression, d'organisation des professionnels de l'éducation,
- des commissions internes associant élèves et parents, en lien avec le conseil d'établissement, au service du bien commun,
- une réflexion partagée avec les familles sur les enjeux scolaires (temps...)...

Notre désir est de former des citoyens qui serviront la cité.

Notre désir est aussi de proposer la foi, comme un trésor inestimable.

Les orientations de ce nouveau Projet Diocésain d'Education traduisent l'enthousiasme et la joie que recèle la tâche éducative. Cela implique une confiance entre tous les acteurs de la communauté éducatives : parents / enfants / enseignants / personnels / bénévoles / Eglise.

Elles seront mises en œuvre dans les établissements relevant de la tutelle diocésaine, dans les 3 ans qui suivront son approbation par le CODIEC¹² et sa promulgation par Monseigneur Jacques HABERT, évêque de Séez.

En fidélité au présent texte, chaque chef d'établissement est chargé d'associer l'ensemble de la communauté éducative à l'écriture du projet éducatif de l'établissement qu'il dirige,

Les visites de tutelle dans les établissements s'appuieront sur ce texte pour en accompagner la mise en œuvre.

¹² Comité diocésain de l'Enseignement catholique – instance dans laquelle tous les acteurs sont représentés

